

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.27%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Payée chaque année au gestionnaire d'investissement, comptabilisée chaque Jour de valorisation et correspondant à 5.00% de la performance de la valeur nette d'inventaire par action au-delà du «high water mark» tel que défini dans le prospectus.
---------------------------	--

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Ces pourcentages correspondent à des maximums qui pourraient être facturés par des intermédiaires et vous pouvez dans certains cas payer moins. Le montant réel des frais d'entrée et de sortie peut être obtenu auprès de votre conseiller ou de votre distributeur.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut:

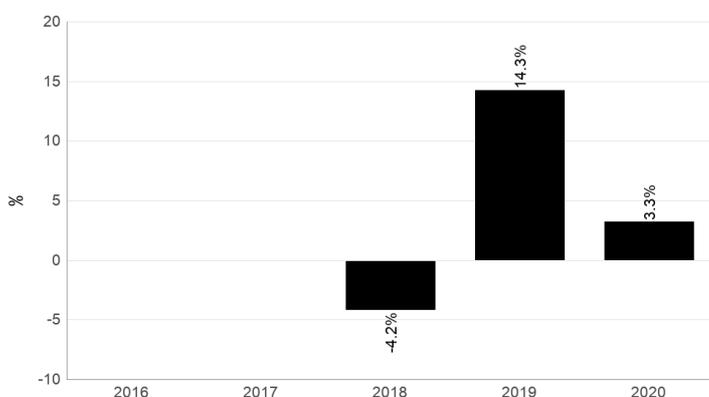
- Les commissions de performance (le cas échéant)
- des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée / de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour le dernier exercice financier clos, la commission de performance prélevée sur la Catégorie s'élevait à 0.22% de l'actif net moyen annuel de la Catégorie.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section du prospectus du Fonds détaillant les frais, disponible en ligne à l'adresse www.fundsquare.net ou au siège social du Fonds.

Performances passées

■ O Dis (LU1417813240)



Veillez noter que les performances obtenues par le passé ne constituent pas une indication fiable des résultats futurs.

Les performances passées présentées incluent les frais, à l'exception des frais d'entrée et de sortie qui sont exclus du calcul des performances passées.

Cette Catégorie a été lancée le 15/03/2017.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Siège social du Fonds

15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Société de Gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Informations supplémentaires

Des informations plus détaillées sur ce Compartiment, telles que les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'Agent administratif central, des distributeurs, en ligne à l'adresse www.fundsquare.net ou au siège social du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération mise en place par la société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet www.group.pictet/fps. Les actionnaires du Compartiment peuvent obtenir gratuitement et sur simple demande un exemplaire papier de la synthèse de la politique de rémunération.

Publication des prix

La valeur nette d'inventaire par action est disponible à l'adresse www.fundsquare.net, au siège social du Fonds et auprès de la société de gestion.

Législation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela pourrait avoir un effet sur vos investissements. Pour plus d'informations, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action de tout compartiment en actions d'un autre compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la catégorie d'actions ou au compartiment cible soient remplies à l'égard de ce compartiment, sur la base de leur valeur nette d'inventaire respective calculée le jour de valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Comme indiqué dans le prospectus, les frais de rachat et de souscription liés à la conversion pourront être à la charge de l'actionnaire. Pour davantage de détails sur la conversion entre compartiments, veuillez vous référer au prospectus.

Informations spécifiques

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit la Catégorie d'un Compartiment du Fonds. Pour de plus amples informations sur la ou les autres catégories d'actions ou compartiments, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds.

La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.